

## **Pour une Communauté Méditerranéo-Européenne MED-UE Sa valeur ajoutée dans le domaine de la Paix et Droit à la Dignité.**

Par Raymond Van Ermen

Tunis, Mars 2013 – Forum Social Mondial.

### Résumé.

La situation difficile des promoteurs du printemps arabe doit-elle se gérer uniquement pays par pays ? Comment, en plus des partenariats « selon des approches différenciées » proposés par la Commission Européenne, une *Communauté Méditerranéo-Européenne (MED-UE)* serait-elle une valeur ajoutée et permettrait-elle de ‘consolider’ les droits des personnes, ‘préserver et mettre en application les valeurs et les objectifs des révolutions menacés depuis au plan national’, faire barrage à trois formes de violence: la violence entre Etats, la violence à l’intérieur d’un Etat (la gouvernance) et l’élimination de la violence de classe due aux oligarchies en place (la solidarité sociale) ?

La jeunesse du « printemps arabe » criait : 'démocratie', 'croissance', 'liberté', 'communication'. Les ‘indignés’ sur le continent européen demandent ‘justice’ et ont un moment envié leurs sœurs et frères en révolte dans les pays arabes parce qu’eux au moins avaient réussi à soulever la chape de plomb qu’en Europe ils n’ont pas su faire bouger.

Ces aspirations ne trouveront une issue positive que s’ils s’allient au plan ‘régional’ et sont en mesure d’obtenir la mise en place d’un système institutionnel producteur de droit international et de moyens internationaux de les faire appliquer dans les Etats signataires en respect à deux valeurs fondamentales : la paix et le droit à la dignité.

Cette Communauté MED-UE - comme le Processus d’Helsinki qui conduisit à la chute du communisme - aurait 4 corbeilles fixant ses champs de compétence : la paix et le droit à la dignité ; un grand marché ; une économie verte ; un pacte avec les jeunes.

Nous allons nous attacher ici à la corbeille ‘Paix et Droit à la Dignité’ .La paix est une valeur évidente. Le droit à la dignité qui donnerait son nom à la corbeille est le droit ‘premier’ d’où découlent tous les autres qui seraient également traités : Liberté, Egalité, Solidarité, Citoyenneté, Justice.

La paix aux frontières, la paix civile intérieure et la justice sociale sont trois biens précieux. Ces trois biens pour lesquels les instruments actuels ne sont pas suffisants doivent être confortés . Il faut de nouveaux instruments de paix, ce qui requiert un accord sur des valeurs, la définition de nouveaux droits.

Une charte constitutive de la Communauté MED-UE devrait être proposée pour les affirmer. Un Tribunal de la Communauté MED-UE et des Médiateurs seraient mis en place.

Pour les représentants des pouvoirs publics en Europe, la réponse au ‘printemps arabe’ a conduit à différentes formes de réaction du soutien militaire (Lybie) à la paralysie (Syrie) en passant par le renforcement des instruments de la coopération Euro-méditerranéenne en place, y compris en soutien à la société civile<sup>1</sup>.

L’Union pour la Méditerranée (UpM) en charge de gestion de projets sur le terrain, a modifié sa gouvernance et l’UpM est maintenant co-présidée par l’Union Européenne en tant que telle et un pays arabe.

Une Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (PAM) est en place.

Il y a trois questions que ces développements inspirent que nous voudrions traiter.

**Premièrement, faut-il aller au-delà des partenariats revisités (tels que l’Union pour la Méditerranée et la politique de voisinage) .<sup>2</sup>**

Des études de prospective sur la Région Méditerranéenne à l’horizon 2030 ont été réalisées par des chercheurs notamment dans le cadre du programme MEDPRO<sup>3</sup>. Dans un de ses scénarios, la Méditerranée s’organise à partir d’une coopération entre une ‘Communauté des Pays Arabes’, la Turquie, Israël et l’Union Européenne.

La première question d’actualité est de savoir si la situation difficile des promoteurs du printemps arabe doit se gérer uniquement pays par pays et coopération ‘bilatérale’ ou, seconde option, passer par l’étape d’une ‘Communauté des Pays Arabes’ devenant l’interlocutrice de l’UE. Ou, troisième option, une Communauté Méditerranéo-Européenne (MED-UE) devrait elle voir le jour, sans attendre, pour créer un cadre international permettant de ‘consolider’ les droits des personnes et préserver et mettre en application les valeurs, objectifs des révolutions menacés depuis au plan national ?

Selon nous, il faut franchir un cap et, en plus des partenariats « selon des approches différenciées » proposés par la Commission, créer une « *communauté méditerranéo-européenne*<sup>4</sup> » limitée aux pays s’étant imposés un cadre institutionnel, juridique et démocratique régional nouveau *in statu nascendi*, cette communauté étant une sorte de nouveau cercle olympique associant l’Union Européenne et ses voisins et s’inspirant des précédents comme la CECA et le Processus d’Helsinki. N’oublions pas que si l’UE a su être un instrument de paix et de prospérité c’est parce qu’elle s’est dotée d’institutions et d’un droit communautaire. Voilà pourquoi une « communauté MED-UE » inspirée de la CECA est une étape nouvelle<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> EU programmes strengthening the Civil Society Organisations’ role in promoting democratic changes and reforms in the following countries: Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Lybia, Morocco, OPT, Syria and Tunisia.

<sup>2</sup> Communication A partnership for democracy and share prosperity with the souther mediterranean. Com (2011)200 final.

<sup>3</sup> MEDPRO – Prospective Analysis for the Mediterranean Region. [www.medpro-foresight.eu](http://www.medpro-foresight.eu)

<sup>4</sup> Concept déjà lancé en xxxx par des personnalités du monde méditerranéen.

<sup>5</sup> Pour une Communauté Euro-méditerranéenne en 2012. Virgilio Dastoli, président du Mouvement Européen- Italie- Raymond Van Ermen, directeur de Partenaires Européens pour l’Environnement.

Et si, compte tenu du fait que le Traité de Lisbonne a établi une base « constitutionnelle » pour la politique de voisinage - dans le cas où il n'y aurait pas l'unanimité entre les 28 (après l'adhésion de la Croatie) pour créer cette Communauté - une coopération renforcée parmi les neuf pays méditerranéens de l'UE (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce, Malte, Chypre, Slovaquie et Croatie) devrait être envisagée pour aller au-delà des partenariats revisités.

**Deuxièmement, une telle proposition de Communauté MED-UE tient-elle encore la route alors que des majorités islamiques ont pris le pouvoir, qu'une coopération avec les salafistes est impossible et que la jeunesse qui fut à la base du 'printemps arabe' a été largement dépossédée de sa victoire ?**

Nous pensons que oui, plus que jamais !

La quête de '*liberté, justice sociale et respect de la dignité humaine*'<sup>6</sup> exprimée dans les pays arabes (comme le résume Khaled al-Khamissi. Journaliste Egyptien) a besoin de pouvoir s'appuyer sur un cadre international de coopération qui définisse valeurs, droits et offre des mécanismes de recours devant une cour de justice indépendante.

**Troisièmement, par rapport aux instruments en place, quelle serait la 'valeur ajoutée' d'une Communauté Méditerranéo-Européenne (MED-UE) entre l'UE en tant que telle et les pays méditerranéens qui ont embrassé la démocratie et ont un agenda de paix ?**

L'objectif proposé est d'associer les pays du bassin méditerranéen et l'Union Européenne dans une architecture institutionnelle qui assure la paix et le respect du droit. Les formes actuelles de coopération ne le permettent pas ou ont échoué. Il s'agit de mettre en place de nouveaux mécanismes en mesure d'arrêter ces trois formes de violence auxquelles nous allons revenir : la violence entre Etats ainsi que dans les Etats, l'élimination de la violence d'Etat (la gouvernance) et l'élimination de la violence de classe (la solidarité sociale). Nous allons nous attacher à examiner comment une Communauté MED-UE peut mettre un terme à ces trois formes de violence en proclamant des valeurs, disant le droit, mettant en place des instruments nouveaux comme un tribunal et des médiateurs.

La paix aux frontières, la paix civile intérieure et la justice sociale sont trois biens précieux. Les trois doivent être confortés. Il faut des nouveaux instruments de paix, ce qui requiert un accord sur des valeurs, la définition de nouveaux droits. La Corbeille « Paix et Droit à la Dignité » les rassembleraient.

Une charte constitutive de la Communauté MED-UE devrait être proposée pour les affirmer. Avec MED-UE nous avons la chance de mettre en œuvre une nouvelle étape de progrès par une "politique de valeurs". Mais il faut pour se faire créer un cadre juridique ayant des synergies entre deux systèmes de pensée et de civilisations (Occidentale-Musulmanes) qui, '*pour le plus grand malheur de l'histoire*' ont été au

---

<sup>6</sup> Khaled al-Khamissi. Journaliste Egyptien.

contact dans un *rapport dominant-dominé* tant lors des conquêtes Arabes ou Turques en Europe que des conquêtes coloniales en Afrique du Nord.

### **1. Violence entre Etats.**

Aux crises diverses qui ont marqué toute l'histoire de l'humanité à la conquête d'espaces, de territoires, succèdent aujourd'hui, un ensemble de crises (financière, des ressources, du climat) qui vont s'amplifier. Ceci peut conduire à la guerre pour l'énergie ou pour l'eau, à relancer la conquête d'espaces, notamment agricoles, sous des formes nouvelles avec de nouveaux conflits<sup>7</sup>. Les événements récents montrent par ailleurs que les déserts d'Afrique du Nord seront un espace névralgique.

Or, il faut le dire, les 50 dernières années sont un échec en matière de paix dans le bassin méditerranéen et au-delà dans le golfe persique. Nous devons trouver de nouvelles réponses aux questions de paix et sécurité nucléaire dans la région, au conflit Israël-Palestine ainsi qu'aux chocs majeurs qui vont se produire dans les années à venir en raison des problèmes de « rareté » dans les domaines énergétique, environnementale, alimentaire et de l'eau, des matières premières.

Les instruments en place ne sont pas suffisants. C'est pourquoi la Communauté aurait une corbeille de droits liés à la *paix et les droits de la personne, dont la démocratie*.

La Communauté MED-UE aurait des engagements pour le respect des frontières, des mécanismes d'intervention et de médiation en matière de conflits armés, de gestion de l'eau et de l'énergie, des droits de la personne et des associations<sup>8</sup>.

Le respect des frontières serait un principe évident et des mécanismes de médiation et d'intervention définis. L'UE devrait se déclarer favorable à l'entrée dans cette Communauté MED-UE d'une *Confédération Israël-Palestine*. Et le jour où ceci adviendrait, Jérusalem deviendrait capitale de la Communauté MED-UE !

Paix et démocratie supposent un Etat de droit avec un Tribunal MED-UE auquel les citoyens ont accès.

### **2. La violence d'Etat.**

Le droit à la dignité est le droit 'premier' (article 1 de la Charte des Droits Fondamentaux<sup>9</sup>) d'où découlent tous les autres : Liberté, Egalité, Solidarité, Citoyenneté, Justice. Il donnerait son nom à la corbeille. Tous les autres droits seraient également traités.

La violence contre le droit d'expression, la violence dans les prisons, la corruption sont des questions brûlantes. Nous allons y revenir en décrivant plus loin pourquoi le Tribunal d'une Communauté MED-UE peut aider.

---

<sup>7</sup> Pour une Communauté Euro-Méditerranéenne en 2012. Pier Virgilio Dastoli, président du Mouvement Européen- Italie - Raymond Van Ermen, directeur de Partenaires Européens pour l'Environnement.

<sup>8</sup> The 3 Seas Alliance. Raymond Van Ermen et Philippe Grosjean. 12.10.2006

<sup>9</sup> Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne adoptée à Nice.

L'interdiction de toute forme d'apartheid serait un principe.

### 3. *La violence entre classes.*

Les élections italiennes 2013 ne sont qu'une loupe grossissante d'une réalité à laquelle est confrontée toute l'Europe : "la politique en perte de sens" <sup>(10)</sup>. La crise du sens de la politique s'est faite, selon Badie, en plusieurs 'cassures' entre le social et le politique, la dernière étant liée aux sacrifices demandés, toujours plutôt aux moins nantis, débouchant sur une démocratie européenne, qui n'est plus que procédurière, laissant de moins en moins la place à l'alternance et au choix politique.

Au niveau de l'UE comme des pays du Sud de la Méditerranée on est face à une superposition de crises, crises économique, gouvernance, légitimité d'une part, cumulées avec le besoin de changer de modèle de développement face à la fois aux 'limites planétaires' (eau, climat, matières premières, alimentation) et à la crise du modèle financier. Nous sommes embarqués dans une « grande transition ». Il faut « adapter » nos politiques, nos infrastructures, nos comportements et produire de la « prospérité » d'une façon nouvelle. Pour cela, il nous faut une nouvelle vision du pacte sociétal européen qui a trois piliers (la paix, la citoyenneté, la prospérité) qui sont chacun à renforcer. Le challenge est de trouver un nouveau schéma intégré répondant à ces défis multiples. Les inégalités sont un frein au développement.

La proposition de Communauté Méditerranéo-Européenne (MED-UE) comme cadre pour rencontrer tant les attentes des nouvelles démocraties que les attentes des jeunes sur tout le pourtour Méditerranéen, y compris ses rives Nord où le mouvement des indignés témoigne qu'il faut un grand projet créateur de prospérité, de justice et de paix, aurait une 'valeur ajoutée' parce qu'elle ajouterait aux mécanismes existants des nouveaux 'leviers' pour assurer la mise en œuvre - post 2015 - des Objectifs du Millénaire (Millennium Development Goals) et une 'corbeille pacte jeunes' destinés à réduire les inégalités.

#### *Un Tribunal MED-UE*

Produire du droit positif (dans lequel les lois sont révisables en fonction des nécessités et des mentalités et non conditionnées par le principe de droit divin<sup>11</sup>) sera la responsabilité des Institutions de MED-UE. Le droit appliqué avec fermeté par une Haute Autorité et un Tribunal seront une étape cruciale d'émancipation de la loi et de sécularisation de l'Etat ainsi que de renforcement de l'initiative individuelle dans toute la Communauté MED-UE. Ce renforcement sera une réponse à la montée de tout intégrisme, quel qu'il soit.

MED-UE donne l'occasion de "renouveler l'humanisme juridique". Le Tribunal MED-UE sera un vecteur de modification des attitudes qui, dans une démocratie, dépendent du système de valeurs (corbeille Droits de l'Homme et Paix). Avec elle également nous avons l'occasion d'affirmer la centralité du principe de justice dans les débats et les conflits environnementaux (corbeille Economie Verte).

---

<sup>10</sup> La Cassure. L'état du monde 2013. Bertrand Badie Ed La découverte.

<sup>11</sup> C. Makarian, 244, 252

## ***Champs de compétence du Tribunal.***

### **1. La réforme de la justice.**

C'est l'un des chantiers prioritaires. *La justice est la première des valeurs arabes* écrivait le Président de la République Tunisienne Moncef Marzouki <sup>12</sup>. La dignité, la justice sociale et la liberté sont parmi les premières aspirations.

Il faut "encadrer" les institutions judiciaires qui sont connues pour leurs abus, y compris les cours militaires (notamment les tribunaux militaires égyptiens depuis la révolution). *Le système judiciaire doit être une entité autonome dans le cadre d'un mandat politique précis et évalué en permanence de l'intérieur et de l'extérieur. Le traité de la Communauté Med-UE, en créant un Tribunal de la Communauté, installée à Strasbourg, et auquel les citoyens doivent avoir accès direct, assurera cet 'encadrement extérieur'.*

### **2. La corruption.**

Comme l'écrit le Président Marzouki, dans le Sud (comme dans le Nord du Bassin) *une deuxième indépendance est à conquérir, celle contre 'l'occupant intérieur', à savoir l'ensemble des hommes et des femmes sans foi ni loi, organisés enclins et qui se sont appropriés l'Etat, les richesses, les honneurs, dont l'échec est patent sur tous les plans et qui se servent de la police et de l'armée avec pour objectif fondamental leur sécurité et leur maintien au pouvoir*<sup>13</sup>.

Et il ajoute : *La grande avancée des démocraties occidentales par rapport aux sociétés arabes, ce n'est pas d'avoir aboli la corruption - elle existe toujours en Europe et aux Etats-Unis - mais d'avoir mis en place des structures pour la combattre: la presse, la justice indépendante et tous les contre-pouvoirs*<sup>14</sup>.

### **3. Des Libertés.**

MED-UE doit partir d'une lecture croisée de la Charte arabe des droits de l'homme de 1994, de la Charte des Droits Fondamentaux de l'UE et de la Convention du Conseil de l'Europe. *La Déclaration universelle de 1948 fait problème aux islamistes : le droit pour une musulmane d'épouser un non-musulman, le droit de changer de religion, l'interdiction de la peine de mort et la reconnaissance d'enfants nés hors mariage*<sup>15</sup>. La Déclaration d'Aix-en-Provence, signée également par des islamistes, reconnaît les principes fondamentaux de la démocratie : *les droits de l'Homme, l'égalité entre hommes et femmes, le pluralisme politique*<sup>16</sup>.

L'impact de la Déclaration de l'Homme en Islam - proclamée au Caire le 5 Août 1990 par 57 Etats Membres de la Conférence Islamique - sur un projet de MED-UE devra

---

<sup>12</sup> Dictateurs en sursis. La revanche des peuples arabes. Moncef Marzouki entretien avec Vincent Geisser. Ed de l'Atelier 2011 p 168

<sup>13</sup> ibidem p 46

<sup>14</sup> ibidem p 172

<sup>15</sup> ibidem p 93

<sup>16</sup> ibidem p 99

être abordé. En effet, la Déclaration dispose en son article 24 “*Tous les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration sont soumis aux dispositions de la Charia*”.

MED-UE doit ainsi être le lieu de progrès dans les domaines :

- de la distinction entre le politique et le religieux
- de la liberté religieuse et de la protection des minorités religieuses. La Déclaration Islamique des Droits de l’homme ne prévoit en aucun cas le droit fondamental de changer de religion. La punition de l’apostasie par de lourdes peines (exemple Algérie) devra être également abordé.
- des discriminations entre hommes et femmes implicitement admises dans la Déclaration Islamique des droits de l'homme (1990)
- du renoncement à la guerre (ou ‘petit jihad’ guerre sainte ) entre les membres de MED-UE

*Liberté religieuse. L’Etat se doit d’être le garant de tous les droits et de toutes les libertés y compris ceux des athées et des non musulmans, des mosquées et des lieux de culte. Toutes les libertés doivent être garanties et scrupuleusement protégées par une véritable Cour constitutionnelle*<sup>17</sup>.

#### 4. Les droits socio-économiques.

*La Déclaration universelle des droits de l’Homme recouvrent aussi bien les droits socio-économiques que les droits politiques et les droits individuels. C’est une trilogie insécable*<sup>18</sup>.

*L’indivisibilité entre les droits politiques et les droits économiques, sociaux et culturels proclamée par la Déclaration Universelle des droits de l’homme, ouvrait un chantier, celui de concilier universalisme et diversité culturelle, l’égalité entre tous les êtres humains et la dignité humaine, conçues différemment d’une culture à l’autre. Des Chartes comme celle africaine des droits de l’homme en est un bon exemple. Mais l’essentiel du processus de transformation relève de l’interprétation évolutive des juges. De même, le développement ne sera vraiment soutenable que s’il est “équitable”.*

#### 5. L’apartheid.

MED-UE doit être un rempart contre la peur. MED-UE sera aussi explicite en ce qui concerne toute ‘clôture de sécurité’ :

- entre Israël et la Cisjordanie (déclarée contraire au droit international par la Cour internationale de justice. 9/7/2004)
- entre l’UE et les pays non membres de l’UE.

#### 6. La Justice Environnementale et la protection des biens communs.

La Cour européenne des droits de l’homme a très tôt intégré le droit à un environnement sain, notamment à travers son interprétation du droit à la vie et au

---

<sup>17</sup> ibidem p 176

<sup>18</sup> ibidem p 171

respect de la vie privée ou encore du droit de propriété. De nombreuses décisions de la Cour de Justice de l'UE utilisent la notion de "patrimoine commun"<sup>19</sup>.

Nous entrons à peine dans l'ère des inégalités social-environnementales et les inégalités vont croître entre individus et groupes sociaux, pauvres et vulnérables d'un côté, riches et résilients de l'autre. Il suffit de voir l'impact prévu des changements climatiques sur les populations (accès à l'eau, migrants climatiques etc.). Avec la Convention d'Aarhus de 1998 sur l'accès à l'information, la participation et l'accès en justice en matière d'environnement, le niveau paneuropéen (pas l'UE !) a été un précurseur. Une nouvelle étape devrait être franchie au niveau de et par MED-UE : la résilience social-écologique<sup>20</sup>

C'est pourquoi nous proposons d'étudier, notamment avec le secrétariat de la Convention d'Aarhus (qui peut être étendue à toute la région MED-UE) quelles formations d'accords et de recours au Tribunal MED-UE pourraient porter sur la résilience social-écologique en reprenant, par exemple, l'esprit de l'article 1er de la Charte de l'Environnement intégrée à la Constitution Française qui dispose que "*chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé*".

#### 7. Les Migrations.

Le Tribunal MED-UE devrait être compétent en matière de politiques migratoires au nom d'un nouveau cercle de solidarité transnationale et transtemporelle.

#### 8. Les prisons.

Le système carcéral est un des domaines où des normes en matière de détention doivent pouvoir faire l'objet de recours devant le Tribunal Med-UE. Il en devrait aller de même pour les humiliations quotidiennes par un appareil sécuritaire qui se sert de la peur et de la terreur comme moyens de gouvernement

### **Des cercles olympiques. Le dialogue Etats-Cultures-Religions**

Nous devons réfléchir à ces questions en prenant conscience que, nous le voulions ou non, nous sommes à la veille d'une « mutation de la planète et de l'humanité ». Cette mutation qui nous sera imposée par les chocs brutaux liés aux problèmes énergétique, de matières premières et climatique devrait devenir une chance. Les Européens et les citoyens du bassin méditerranéen ont la chance, avec une Communauté MED-UE de donner l'exemple et de voir le berceau méditerranéen de notre civilisation contribuer à la grande transition pour faire franchir pacifiquement un nouveau stade à l'Humanité. Ouvrir de nouveaux champs de « progrès » (une notion que l'OCDE et le Conseil de l'Europe cherchent à redéfinir) et d'espérances, c'est ce que permettrait la 'Communauté MED-UE.

---

<sup>19</sup> Vers une communauté de valeurs ? Mireille Delmas-Marty. Les forces imaginantes du droit. Ed du Seuil 2011

<sup>20</sup> Social-Ecologie. Eloi Laurent. Flammarion.



La formule '*L'Union européenne, épice de la crise systémique*' (Alain Liepitz) est très appropriée. L'Union Européenne du XXIème siècle sera différente de celle imaginée par ses Pères Fondateurs et successeurs au cours de ses premières soixante années d'existence. Son rôle dans le monde et la coopération avec ses voisins tout comme ses frontières à géométrie variable - selon que l'on parle de l'UE des 27, de l'Eurogroupe, de Schengen – font que l'UE est appelée à constamment se transformer. C'est sa force.

L'Union Européenne a connu des élargissements successifs et spectaculaires. Ceux-ci ont trouvé leur raison d'être dans un mixte: l'élargissement comme la 'réunification de l'Europe' ; comme vecteur d'extension du marché unique vu comme levier de croissance dans l'Union ; comme renforçant la paix (les Balkans) ; comme renforçant le rôle géopolitique de l'UE ( la Turquie). Mais ces élargissements ont conduit à une Europe où le populisme et le rejet de l'autre gagnent en puissance et où la construction de l'UE se transforme de plus en plus en un processus intergouvernementale faible<sup>21</sup>.

Dans le rapport Global Europe 2050, un encadré<sup>22</sup> propose une vision de l'élargissement de l'UE vers le Sud, la Turquie, la Géorgie et l'Arménie, les trois Etats successeurs de l'Empire Ottoman, de l'ancienne Mésopotamie et de l'Empire Romain, les pays d'Afrique du Nord (Maghreb et Machrek) et du Moyen Orient, de l'Egypte à l'Irak alors que, en toute hypothèse, l'UE aura besoin de migrants. C'est une vision que nous ne partageons pas. La 'désoccidentalisation du monde'<sup>23</sup> peut donner une dynamique nouvelle à l'Europe si elle se conçoit comme 'partenaire' pas comme 'centre' destinée à 'avaler' ses voisins.

Nous sommes dans l'UE face à des tendances nationalistes et de "chacun pour soi". *Notre monde change et cela crée un nouveau clivage entre les gagnants et les perdants de cette transition. Il y a des perdants. Pour eux l'Europe apparaît comme étant le cheval de Troie de la mondialisation, de la perte d'identité, du cosmopolitisme, des immigrants venant de cultures "autres" etc. Le populisme influence les partis politiques, se nourrit de la haine et celle-ci percole dans toute la Société*<sup>24</sup>. C'est pourquoi nous préférons l'approche des 'cercles olympiques' où l'UE qui approfondit son intégration et sa démocratie intérieure s'associe à ses voisins dans une communauté dont elle est membre. Cette Communauté MED-UE pourrait par ailleurs avoir des 'Membres Observateurs' comme les États-Unis, la Russie, la Chine, les Etats du Golfe Persique.

---

<sup>21</sup> Pour une Communauté Euro-Méditerranéenne en 2012. Pier Virgilio Dastoli, président du Mouvement Européen- Italie et Raymond Van Ermen, directeur de Partenaires Européens pour l'Environnement.

<sup>22</sup> Vaclav Smit, Global Catastrophes and Trends, the MIT Press 2008 in Global Europe 2050, DG Research & Innovation 2012.

<sup>23</sup> Réinventer l'Occident. Hakim El Karoui. Ed Flammarion

<sup>24</sup> Jean Michel De waele, directeur du CEVIPOL de l'ULB. Le Soir 21/9/2010.

## Conclusions.

**Nous demandons qu'une conférence diplomatique soit convoquée lors de la présidence italienne de l'UE, durant le second semestre 2014.**

***La jeunesse du printemps arabe demandait la démocratie.*** Les résultats issus des urnes sont logiques dans une démocratie réelle. Il faut maintenant consolider cette démocratie. C'est bien sûr d'abord la responsabilité des Institutions des pays et des peuples des pays concernés. L'exemple de la Turquie est une source d'inspiration dans toute la région. Mais l'avènement d'une Communauté MED-UE basée sur des valeurs communes peut constituer un facteur stabilisateur tout comme l'est l'UE dans les Balkans. La première étape vers une telle Communauté MED-UE est d'abord sur le chantier des valeurs communes dans des Etats de droit.

C'est pourquoi, nous estimons que la conférence diplomatique 2014 devrait disposer de trois rapports :

- les conclusions d'une rencontre de juristes sur la comparaison des chartes des *droits fondamentaux* de l'UE, des pays arabes et de la charte islamique et les éléments qui devraient faire partie du Traité de la Communauté MED-UE
- les conclusions d'une rencontre des juges du Nord et du Sud du Bassin sur les conditions du *renforcement de l'Etat de droit* et le rôle que pourrait jouer le *Tribunal* de la Communauté MED-UE
- les conclusions d'une rencontre des leaders des religions et philosophies du Nord et du Sud du Bassin sur les dispositions à prendre quant aux *protection des minorités* et la fonction de Médiateur de la Communauté MED-UE.

***La jeunesse du printemps arabe demandait la croissance.*** Nous pensons qu'une croissance verte ouvre de telles perspectives. Nous pensons qu'une Communauté MED-UE qui disposerait de l'équivalent de la Commission Européenne avec des 'Commissaires' ayant un portefeuille uniquement dédié à cela pourrait changer la donne. Le potentiel est énorme et totalement sous exploité. La Conférence diplomatique de 2014 devrait disposer d'un rapport d'une conférence des parties intéressées (Entreprises, Banques, Villes, Régions, Syndicats, ONG) sur un plan d'action '*croissance verte dans une économie circulaire MED-UE*'. Ce rapport comportera des sections notamment sur PME, villes, emplois, formations, financement.

***La jeunesse du printemps arabe demandait la liberté et les moyens de son épanouissement.*** Nous proposons qu'une *Agence pour la Jeunesse* soit installée au Caire. La Conférence diplomatique de 2014 devrait disposer des conclusions d' *Etats Généraux de la Jeunesse MED-UE* qui seraient convoquées pendant le premier semestre 2014 pour écouter les jeunes et proposer le contenu de la corbeille 'jeunesse' de la Communauté MED-UE.

***Le Mouvement 5 Etoiles tout comme le Printemps Arabe , les Journées mondiales des Indignés, les actions des "Anonymous" sont, pour toute l'opinion publique, porteurs de sens et d'un question: et vous, vous révolterez vous contre un monde de plus en plus injuste et non démocratique,*** tandis que votre pouvoir d'achat est attaqué? Et si oui, quelles formes prendra cette révolte dans une société des réseaux sociaux qui accroissent les pouvoirs du citoyen d'influer sur le devenir de la société.

Le populisme n'est dans ce contexte qu'une tentative des peuples corsetés dans une démocratie dont le fonctionnement est perversi de soulever la chape de plomb des structures oligarchiques 'du dessus'. Il en résulte, hélas, des dérives terribles dont la dénonciation de l'altérité, le communautarisme qui minent le contrat social tant dans les hémisphères Nord que Sud.

L'oligarchie européenne qui nous gouverne a choisi de chercher la sortie de la crise dans la résurrection d'un vieux projet, un accord transatlantique de libre échange qui sonnerait la fin du multilatéralisme dans le domaine du commerce alors que dans son 'Manifeste pour le bonheur'<sup>25</sup>, Stefano Bartolini montre que les Américains et les Britanniques sont de moins en moins heureux. 'La culture, l'économie, la société, la politique américaines sont malades'.

**N'est ce pas plutôt le moment pour les riverains de la Méditerranée de prendre la tête d'une révolution planétaire pour une société du bien-être pour tous, dont les bases seraient jetées par la Communauté Méditerranéo-Européenne (MED-UE) ? C'est pourquoi il est important que le Forum Social Mondial porte un projet de communauté MED-UE.**

La conférence diplomatique de 2014 sur la constitution de la Communauté MED-UE devrait être ouverte à la société civile méditerranéenne. « *C'est avec la société civile qu'il faut inventer une relation en réunissant les nouvelles générations (...) du nord et du sud de la Méditerranée autour de l'idée qu'elles ont la responsabilité historique d'inventer une nouvelle réalité, une nouvelle appartenance, une nouvelle aire commune* »<sup>26</sup>. Choisissons d'innover. Choisissons la fraternité. Choisissons la paix, la citoyenneté et la prospérité dans un cadre répondant aux défis du XXIème siècle pour un nouvel âge d'or en Méditerranée et en Europe.

---

<sup>25</sup> Manifeste pour le bonheur. Comment passer d'une société de l'avoir à une société du bien-être. Editions Les Liens qui Libèrent. Stefano Bartolini 2010.- 2013.

<sup>26</sup> Réinventer l'Occident. Essai sur une crise économique et culturelle. p 95. Hakim El Karoui. Flammarion 2010